

INTRODUCTION GÉNÉRALE

par Alain BELTRAN

L'ouvrage qui suit est la reprise d'un certain nombre d'interventions faites au cours d'un séminaire de trois ans¹ consacré au thème « État et énergie ». Ce séminaire a été organisé par le Comité d'histoire économique et financière de la France. Nous tenons à remercier Mesdames Patricia Bas et Anne de Castelnau pour leur constante sollicitude qui nous a permis de travailler dans d'excellentes conditions. Trois grands thèmes, un par année, ont été abordés successivement : le rôle des structures administratives, le jeu des opérateurs qu'ils soient privés ou publics, les données internationales. Les quatre responsables (Alain Beltran, Christophe Bouneau, Denis Varaschin, Jean-Pierre Williot) ont respectivement animé les séances qui ont souvent débouché sur des discussions intenses. En effet, si un séminaire accueille d'ordinaire des étudiants et des chercheurs, celui du Groupe de Recherche en Histoire de l'Énergie (GRHEN) eut cette particularité de rassembler en plus, pendant ces trois années, un public fidèle de grands témoins, tous acteurs à des degrés divers de la politique énergétique française depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette assistance, exigeante et attentive, a souvent réagi avec passion à certains exposés tant il est vrai que la question énergétique en France est un objet de débat même si certains consensus sont nécessaires. Que l'ensemble de ces témoins avec lesquels nous avons souvent partagé une certaine complicité soit ici salué et remercié de même que les différents orateurs qui sont allés de la jeune étudiante de master au professeur d'Université. Il va de soi que les exposés délivrés au cours de ces trois années méritaient tous d'être réunis et publiés. Comme c'est souvent le cas, certains textes n'ont pu être joints à cette publication mais l'essentiel est bien présent dans les pages qui suivent.

La thématique « État et énergie » s'avère, comme il est fréquent en histoire contemporaine, une caisse de résonance entre les pratiques du passé qu'il faut comprendre et les interrogations d'aujourd'hui qu'il faut mettre en perspective. En effet, le « modèle » français de tutelle de l'État sur la question énergétique

1. Lancé par une journée d'études le 29 novembre 2002, le séminaire se tint régulièrement de l'automne 2003 au printemps 2006. Plusieurs tables rondes conclusives eurent lieu à l'Hôtel de la Monnaie le 16 juin 2006.

est ébranlé depuis les années 1980 par une autre vision, d'autres constructions, émanant des souhaits de Bruxelles ou des contre-exemples anglo-saxons. La mainmise d'un État garant de l'intérêt général et les « monopoles » des entreprises publiques comme Électricité de France, Gaz de France, le Commissariat à l'énergie atomique, Elf-Aquitaine ou Charbonnages de France sont critiqués car ils ne respecteraient pas le marché, ne donneraient pas satisfaction au consommateur et finalement ne seraient pas dans le sens de l'Histoire. Progressivement, les privatisations, la législation, la concurrence remettent en cause une construction « à la française » datant de l'immédiat après-guerre pour sa grande majorité. Dans ce contexte qui porte quelquefois au jugement abrupt à la limite de la caricature, un détour par l'Histoire peut apporter un peu de sérénité, des perspectives plus larges, des formes de bilan même si pour le moment la tendance lourde reste à la fin (ou tout au moins à une large remise en cause) du modèle français. Aux éternelles questions sur l'inadaptation des structures, ou leur relative persistance ou leur reconduction à l'avenir, le regard critique mais scientifique de Clio est un élément important du débat. C'est dire que ce séminaire s'est inscrit dans une démarche du « temps présent » avec ce mélange de passé revu par l'actualité ou d'actualité revisitée par le passé que les historiens commencent à bien connaître².

L'on peine souvent à justifier une *exception* française. Pourtant celle-ci existe bien dans différents domaines et la politique énergétique ne vient pas démentir cette assertion. L'on sous-entend souvent que cette exception justifierait tous les conservatismes : il n'en est rien car la France a agi souvent au vu de ses contraintes propres et a su s'adapter (souvent dans la douleur il est vrai). La façon de gérer les différentes sources d'énergie menée par les pouvoirs publics de la France au XX^e siècle illustre par excellence l'idée que l'État se fait de sa responsabilité sur le long terme. D'où des structures, des financements, des réalisations, des dirigeants qui ne se confondent pas avec d'autres politiques publiques. Secteur jugé stratégique par les différents gouvernements qui se sont succédés (avec quelques nuances selon les époques), l'énergie suppose des choix économiques bien entendu mais ce sont aussi des choix de société. Indépendance, modernité, socialisation, péréquation sont quelques-uns des termes que l'on pourra rencontrer et qui sont des déclinaisons des notions d'intérêt général, d'équité, de prestige... Aujourd'hui – et quelles que soient les décisions à venir – le volontarisme public reste une des caractéristiques fondamentales du paysage énergétique français. Hier il était visible dans

2. L'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) fut pionnier dans cette démarche à partir de 1980.

la politique charbonnière, dans la construction d'une grande compagnie pétrolière ou dans l'affirmation du nucléaire. Aujourd'hui, dans des questionnements renouvelés qui peuvent aller de l'indépendance revisitée (fin du pétrole, menaces sur le gaz, retour du charbon) à des problématiques nouvelles (solidarité, environnement, principe de précaution...), l'énergie reste une des grandes questions pour l'avenir de la planète. Il importe donc de nos jours sans doute un peu plus qu'hier, tant pour les universitaires que pour les décideurs, de comprendre comment s'est édifiée la politique énergétique française en remontant d'abord à 1945, parfois à 1914 sans oublier le XIX^e siècle qui fit l'expérience de toutes les énergies sauf le nucléaire. Comprendre la culture politico-administrative de la France est nécessaire pour étudier de quelle façon l'État a réussi à répondre à une série de défis cruciaux dans un pays, fait majeur à partir du moment où les responsables en eurent conscience, faiblement doté en ressources énergétiques. Les guerres, les crises, la réalité géographique, les attentes de la population, le marché... ont interagi selon les époques et les circonstances et expliquent cette construction historique qu'est la politique énergétique française. Différents temps forts (Première Guerre mondiale, Libération, chocs pétroliers) ont construit un ensemble de références incontournables pour les dirigeants de la chose énergétique. Et, bien entendu, il importe de comprendre comment et pourquoi, ce bel unanimité s'est effrité (durablement ?) face à des circonstances nouvelles et des oppositions extérieures.

Cette histoire qui s'étend au moins sur un siècle est un chantier plus ou moins avancé si l'on prend en considération la littérature historique sur le sujet. Les travaux cumulés sur l'énergie électrique³ et le charbon⁴ permettent d'écrire de solides pages. À l'inverse, il y a encore beaucoup à faire dans le domaine de l'histoire des hydrocarbures⁵. On peut s'étonner de cette disparité de traitement mais en un certain sens, le méthane est une aventure récente et le pétrole n'a envahi l'économie et la société qu'au cours des années 1960. Des efforts récents vont permettre de combler les lacunes les plus importantes⁶. Cette « aventure » énergétique française n'est pas seulement celle des grandes directions des ministères ayant en charge les Finances et l'Industrie mais aussi celle

3. L'Association pour l'histoire de l'électricité en France (AHEF), créée en 1982, puis le Comité d'histoire de l'électricité de la Fondation EDF, depuis 2001, conduisent les recherches dans ce domaine avec le soutien de l'entreprise EDF.

4. Le Centre historique minier de Lewarde, ouvert au public en 1984, concentre archives et ressources documentaires à côté du musée de la mine.

5. Les travaux d'André Nouschi sur le pétrole permettent de ne pas partir de rien.

6. La société Total soutient en effet des travaux historiques que ce soit des masters ou des thèses, des colloques ou des tables rondes.

des hommes qui ont porté certaines valeurs comme l'indépendance énergétique ou technologique du pays, d'entreprises qui ont essayé de conjuguer la satisfaction du consommateur, la sécurité des approvisionnements et la compétitivité nationale. Autant dire que les hauts fonctionnaires, les techniciens et les citoyens sont à écouter avec la même attention car l'avantage de l'histoire très contemporaine est de pouvoir s'appuyer sur les souvenirs des acteurs, en mettant en perspective les affirmations des témoins et les archives écrites selon les méthodes critiques habituelles de la profession historique. En outre, dans une approche comparatiste, économistes, politologues, géographes et sociologues apportent des éclairages variés pour un champ d'études par définition complexe et pluridisciplinaire. Enfin, dans un secteur précocement entraîné dans les logiques transfrontalières, un examen à l'aune des contextes internationaux et des contrepoints étrangers s'impose. C'est dire que l'ampleur des tâches qui attend les historiens d'aujourd'hui et de demain permettrait de mettre sur pied plusieurs séminaires comme celui qui vient de s'achever. Restons modestes et profitons de ces premiers jalons d'une histoire pleine de sens, à construire et à méditer.